

Procès-verbal
Comité syndical du 02 mars 2022

Ouverture : 09h30

Anjou, le 03 mars 2022

A. Appel des membres :

Présents :

	Éric Baillargeon	Président
(10h30)	Stéphane Venne	Vice-Président
	Mohamed Zaki	Secrétaire Financier
	Khelifa Hareb	Vice-Président Communication
(10h30)	Mohammed Karim Mazouz	Délégué en Chef adjoint Anjou
	Said Laouari	Délégué en Chef adjoint St-Laurent
	Christian Dénommée	Délégué en Chef adjoint Rive-sud
	Patrice Lépine	Délégué en Chef adjoint Laval
	Ouziyine Bahloul	Secrétaire Archiviste

B. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Proposé par : Eric Baillargeon

Appuyé par : Ouziyine Bahloul

Adopté à l'unanimité

C. Adoption du procès-verbal du 09 février 2022:

Proposé par : Eric Baillargeon

Appuyé par : Patrice Lépine

Adopté à l'unanimité

D. Courrier :

- 16^{ième} assemblée du conseil Québécois D'Unifor, du 27 au 29 avril 2022 à Trois-Rivières.

Il y a plusieurs postes en élection au sein d'Unifor et nous avons certains membres de la délégation intéressés :

- Khelifa Hareb, poste membre au comité sur l'action politique.

- Mustapha Hellaf, poste comité sur la santé, sécurité et environnement.

Nous avons droit à 05 participants (Eric Baillargeon, Stéphane Venne, Mohamed Zaki, Khelifa Hareb et Mustapha Hellaf) et 02 observateurs (les deux agents négociateurs de notre section locale, Mohammed Karim Mazouz et Patrice Lépine).

E. Finances :

- Présentation et explication du bilan financier par Mohamed Zaki pour les périodes de décembre 2021 et janvier 2022.

- Une rencontre devrait être programmée sous peu afin de finaliser les vérifications avec les syndicats.

Proposé par : Mohamed Zaki

Appuyé par : Said Laouari

Adopté à l'unanimité

F. Points en suspens :

- **Suivi Négociation** : le 01 mars le colloque de négociation s'est réuni afin de nous annoncer le changement du permanent National. Le nouveau permanent qui chapotera le colloque et le comité de négociation en remplacement de Véronique Figliuzzi est Charles Saumure.

La structure de notre comité de négociation sera dorénavant composée :

- Charles Saumure (Représentant National)
- Mohammed Karim Mazouz (Négociateur 98)
- Patrice Lépine (Négociateur 98)
- Jocelin Bouchard (Négociateur Région)
- François Lémire (Négociateur Région)

- Nous aurons des communications au fur et à mesure de l'avancement des négociations.

- Jeudi le 03-03-2022 Eric Baillargeon et Mathieu Pagé (S.L.77Q) auront une rencontre afin d'organiser des actions de mobilisation tout au long de la négociation pour la nouvelle convention collective.

- Vendredi 04-03-2022, une rencontre zoom à base volontaire sera organisée par notre section locale afin de sensibiliser et informer nos membres des actions à venir ; (Khelifa Hareb) s'occupera des différentes communications et l'organisation de la rencontre virtuelle.

- le 07 mars 2022, il y aura un échange des cahiers de demande avec l'employeur pour la partie normative.

- Griefs Congé sans solde :

La délégation a commencé à soumettre et présenter les griefs de congé sans solde Covid19.

- Suivre de près l'évolution du processus de vaccination imposé par le gouvernement fédéral et agir en conséquence lors des changements éventuels (mise à jour chaque 06 mois).

G. Affaires locales :

1- Formation Syndicale interne :

- (Eric Baillargeon) une présentation sera exposée pour les délégués pour rappeler l'importance de compléter les enquêtes de grief. Afin de mieux défendre les membres, il est primordial de mettre tous les documents concernant l'enquête du plaignant dans la plateforme des griefs Genesis ainsi que la version papier.

2- Comité de mobilisation (Situation à régler) :

- Les rencontres doivent être programmées plus souvent.
- Il serait judicieux de prendre connaissance de l'évolution des différentes actions prises par les délégués et trancher afin de désigner le délégué en chef intérimaire en tenant compte des recommandations du délégué en chef adjoint de la région et le président de la section locale.

3- Rôle et responsabilité (CLSS/Délégué chef adjoint) :

- Nous avons rappelé l'importance de respecter et de ne pas outrepasser les protocoles mis en place par les Co-présidents des CLSS qui s'occupent de la santé sécurité dans les centres de travail.
- Les délégués en chef s'occupent des relations de travail et les Co-Président des CLSS, de la santé sécurité.

- Le protocole 035 a été envoyé à tous les membres de l'exécutif pour prendre connaissance des renseignements relatifs au protocole.

4- Présentation grief 3^{ième} étape :

- Nous avons rappelé l'importance d'organiser des conseils de grief afin que chaque délégué en chef puisse réévaluer les dossiers de sa région et les compléter si nécessaire avant que le président n'entame la 3^{ième} étape avec la permanente d'Unifor et l'employeur.

H. Varia :

- (Eric Baillargeon) aura la responsabilité d'organiser une rencontre avec les syndicats pour clarifier leurs mandats et l'importance de collaborer avec notre secrétaire trésorier pour le bon déroulement des vérifications.

I. Prochaine réunion :

À venir

J. Levée de la réunion :

17h00

Préparé par Ouziyine Bahloul

03 mars 2022
Date

Eric Baillargeon (Président)

Date